



**PREFECTURE  
DES YVELINES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°78-2024-043

PUBLIÉ LE 1 FÉVRIER 2024

# Sommaire

## **Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités /**

78-2023-01-26-00013 - Arrêté portant nomination du Docteur Jean-Michel DUQUESNE, Médecin généraliste agréé dans le département des Yvelines jusqu'au 1er Juin 2024, date de l'expiration de l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2021. (1 page)

Page 3

Direction départementale de l'emploi, du travail  
et des solidarités

78-2023-01-26-00013

Arrêté portant nomination du Docteur  
Jean-Michel DUQUESNE, Médecin généraliste  
agréé dans le département des Yvelines jusqu'au  
1er Juin 2024, date de l'expiration de l'arrêté  
préfectoral du 9 septembre 2021.



**PRÉFET  
DES YVELINES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTE N°**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES  
SOLIDARITÉS

*Le Préfet des Yvelines*  
Officier de la légion d'honneur,  
Commandeur de l'ordre national du  
mérite

VU le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés ;

VU l'arrêté préfectoral du 09 septembre 2021, fixant la liste des médecins agréés dans le département des Yvelines, pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 ;

VU le courrier du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins des Yvelines ;

VU l'avis émis par l'Union des Syndicats Médicaux des Yvelines ;

VU l'avis de Monsieur le Directeur Départemental ;

Sur la proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines ;

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : Est nommé médecin agréé dans le département des Yvelines jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2024, date de l'expiration de l'arrêté préfectoral du 09 septembre 2021 susvisé :

**Docteur Jean-Michel DUQUESNE**  
**Médecin Généraliste**  
**SDIS des Yvelines**  
**7800 VERSAILLES**

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le Directeur Départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montigny le bretonneux  
le **26 JAN. 2024**

Le Préfet,

P/Le préfet et par délégation  
Le Directeur Départemental de l'Emploi  
Du Travail et des Solidarités des Yvelines

**Patrick DONNADIEU**